



Procé verbal pour stationnement gênant

Par **TOURE_old**, le **29/11/2007** à **21:55**

comment puis je deux pv contester pour stationnement genant alors qu il ne s'agit pas de ma vehicule ? j ai reçu deux pv majeure por stationnement genant à sait cyr sur mer dates d aout 2006 et s elevant à 450 euros or je ne me trouver pas à cet endroit ce jour la et c est une mercedes qui a ete verbalisee alors que je possede une renauld quels sont mes recours?